



vous avez un projet de création
ou de développement d'activité ?
vous voulez entreprendre et donner
du sens à votre activité économique ?
**réussissez grâce à l'économie
sociale et solidaire**



en partenariat avec



www.bge-hautsdefrance.fr

Des conseils sur mesure pour votre projet d'entreprise sociale et solidaire

Votre association veut développer une nouvelle activité ?
Vous voulez créer une activité avec une forte utilité sociale ?
Vous souhaitez développer une activité répondant à un besoin local ?
Votre entreprise veut valoriser ses pratiques solidaires ?
Vous avez un projet collectif ?

La phase d'accompagnement

- Diagnostic de projet
- Etude de marché, analyse de l'environnement
- Définition des objectifs en lien avec les finalités du projet
- Elaboration de la stratégie
- Prévisionnel économique et financier
- Recherche de financements
- Choix du statut et impact sur le mode de gouvernance
- Modules de formation collective

La phase de suivi

- Appui dans la mise en place de l'organisation
- Vérification des formalités et du respect des obligations
- Validation de la stratégie de l'entreprise
- Aide à la prise de décisions stratégiques
- Aide pratique pour mieux se développer (analyse, diagnostic...)
- Modules de formation collective
- Mise en réseau avec d'autres chefs d'entreprises avec le BG e-Club

Pourquoi être accompagné par la BGE ?

- Pour trouver les réponses à ses questions, les solutions à ses problématiques.
- Pour bien se préparer avec son conseiller
- Pour avoir accès à des outils professionnels pour gérer son entreprise, s'organiser.
- Pour obtenir plus facilement des financements
- Pour développer son réseau.

Comment trouver les bons partenaires ?

Adhérente de la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) du Nord Pas-de-Calais, la BGE porte et défend les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Votre conseiller vous accueille et vous oriente si nécessaire vers des partenaires en lien avec votre projet et vous met en relation avec des partenaires financeurs de l'économie sociale et solidaire.

Comment bénéficier de ce service ?

Les territoires concernés par l'intervention de la BGE pour ce service sont **FLANDRE LYS** et **SAMBRE AVESNOIS**. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les modalités de prise en charge qui correspondent à votre situation.



rejoignez BGE Hauts de France sur
www.facebook.com/bge.hautsdefrance



www.bge-hautsdefrance.fr
www.bge-hautsdefrance.mobi

Siège social : BGE Hauts de France - 4 rue des Buisses, 59000 Lille, Tél. 03.28.52.56.50
Toutes nos adresses sur www.bge-hautsdefrance.fr